



Programme de formation individuelle

– MODULE 4.1 –

Massage Bébé

Sommaire

Objectifs, compétences et aptitudes.....	2
Public concerné et prérequis	2
Qualification des intervenants	2
Moyens pédagogiques	2
Moyens techniques à disposition.....	2
Durée et effectifs	3
Déroulement.....	3
Modalités d'évaluation des acquis	4
Sanction visée.....	4
Matériel nécessaire	4
Délais administratif.....	4
Délais d'accès	4
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	4
Accessibilité aux personnes en situation précaire	4
Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi	4
Taux de réussite.....	5
Taux de satisfaction	5
Tarifs.....	5
Débouchés.....	5

Dernière mise à jour : 15/02/24

Objectifs, compétences et aptitudes

Ce module de formation s'adresse aux professionnels du bien-être et/ou de la périnatalité en devenir ou déjà installés. Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives au massage bébé, aussi bien en termes de techniques que de bienfaits et de contre-indications. Ce protocole d'une durée adaptable de 10 à 15 minutes s'adresse aux bébés de 2 mois à 2 ans.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Accueillir un client et proposer/organiser une séance adaptée à son bébé ;
- Maîtriser les différents bienfaits et contre-indications, ainsi que les étapes de développement du bébé ;
- Acquérir le protocole de massage du corps complet de 10-15 minutes adaptable et le restituer de manière hygiénique et sécuritaire, aussi bien pour le praticien que pour le bébé ;
- Adapter sa technique, son rythme et sa pression en fonction des besoins du bébé ;
- Animer un atelier de massage parent-bébé ;
- Créer et faire appel à son réseau professionnel.

Public concerné et prérequis

- Aucun prérequis aussi bien en termes d'expérience, de compétences que de diplômes / certificats / titres.
- Accessible à toute personne majeure et ne présentant pas de contre-indication médicale le jour de la formation.

Qualification des intervenants

Alicia ASSE est praticienne en naturopathie holistique et énergétique. Elle est également accompagnante psychocorporelle du bébé à l'adulte, de par la pratique du massage bien-être et du soutien émotionnel par les fleurs de Bach. De plus, elle accompagne à la parentalité et à l'allaitement maternel. Avant d'être accompagnante et formatrice, elle a exercé en tant qu'auxiliaire de puériculture pendant 10 ans.

Moyens pédagogiques

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec la formatrice ;
- Pratique des massages sur un poupon ;
- Méthode d'enseignement active et participative.

Moyens techniques à disposition

- Livret de formation papier comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement ;
- Planches et schémas anatomique et des méridiens énergétiques à disposition ;
- Tableau blanc, feutres, tables et chaises ;
- Tapis et coussins de sol.

Durée et effectifs

1 jour, soit un total de 7 heures. Session individuelle.

Déroulement

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression de la formation.

➤ **MATIN** (3h00)

9h00 : Accueil jusqu'à 9h30

9h30 : Présentation du stagiaire, de son projet professionnel et du déroulé de la formation

9h45 : Introduction, origine, bienfaits et contre-indications

10h00 : Anatomie, la peau et les différents systèmes

10h30 : Pause

10h45 : Développement du bébé

11h15 : Posture du praticien, code déontologique, matériel nécessaire, les huiles de massage, conditions de pratique

12h00 : Évaluation écrite

12h15 : Questions/Réponses

12h30 : Déjeuner

➤ **APRES-MIDI** (4h00)

13h30 : Démonstration et pratique du protocole complet

14h30 : Mise en condition pour l'entraînement à la prise de RDV

14h45 : Révision du protocole

15h00 : Pause

15h15 : Adaptation du massage selon l'âge

15h30 : Créer son réseau professionnel

16h00 : Animer un atelier massage parent-bébé

16h45 : Restitution du protocole

17h15 : Bilan de la journée et questions-réponses

17h30 : Fin de la formation

Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluation pratique en continue lors du module. Cinq critères de notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider un critère. 70 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.
- Évaluation théorique par QCM en fin de module. Notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider le module.

Sanction visée

- Attestation et certificat de réalisation remis en fin de module.

Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs ;
- Tenue souple et confortable ;
- Serviette moyenne (50 x 80cm minimum) pour couvrir le bébé ;
- Petit coussin d'allaitement ;
- Mannequin (poupon) de massage au corps souple de 50cm minimum (60cm conseillé).

Délais administratif

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels ;
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme (OPCO, Pôle Emploi...).

Délais d'accès

- De 1 à 3 mois pour une formation dans nos locaux (inter-entreprise) ;
- De 1 à 3 mois pour une formation au sein de vos locaux (intra-entreprise).

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Possibilités étudiées au cas par cas selon le handicap. L'AGEFIPH et la RHP (Ressource Handicap Formation) sont les partenaires référents handicap.

Accessibilité aux personnes en situation précaire

Le CCAS de Mouans-Sartoux est notre référent concernant les personnes en situation précaire.

Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi

Pôle Emploi est notre partenaire référent pour les personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion.

Taux de réussite

100% (selon étude du 08/2023)

Taux de satisfaction

99% (selon étude du 08/2023)

Tarifs

- 500 euros nets (exempt de TVA) pour un financement par un organisme ;
- 400 euros nets (exempt de TVA) pour un financement personnel.

Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un spa, un centre esthétique...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile,
- Intervention en institution, en association...,
- Organisation d'ateliers et de cercles de partage.